

VERTIFIX

ADHÉSIF MURAL

PROFIX
SYSTÈMES DE POSE POUR TUILES ET PIERRES



VERTIFIX rencontre ou dépasse les normes de l'industrie*:

ANSI
- Type 1 ANSI A136.1.
* Voir le lexique à la fin.

DESCRIPTION

VERTIFIX est un adhésif blanc à base de latex pour l'installation de tous types de tuiles. VERTIFIX procure une adhésion et une maniabilité supérieures. Pour l'installation intérieure de céramique, ardoise, marbre, pierre, granite et sur les murs.

CARACTÉRISTIQUES

- Facile d'utilisation sur les murs
- Pâte provoquant une succion, facilitant ainsi la pose de tuiles à la verticale
- Mélange tout en un, sans rien à ajouter
- Faible odeur

FORMATS

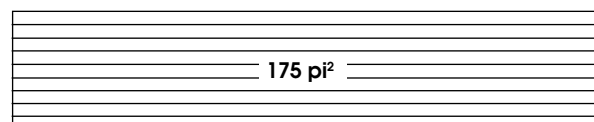
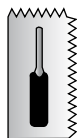
- Offert en seau de 946 ml – 324 par palette
- Offert en seau de 3,79 L – 80 par palette
- Offert en seau de 13,5 L – 36 par palette

DONNÉES TECHNIQUES À 22°C

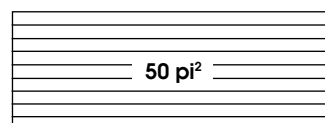
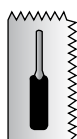
Vie en pot	2 heures
Temps d'ouverture	30-45 minutes
Prise initiale	24-48 heures
Prise finale	28 jours
Couleur	Blanc
Affaissement	Aucun
pH	8,5
Teneur en COV	22 g/L

POUVOIR COUVRANT*

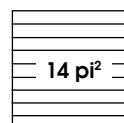
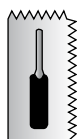
(TRUELLE EN V 3/16) - 13,5 L couvrent :



(TRUELLE EN V 3/16) - 3,79 L couvrent :



(TRUELLE EN V 3/16) - 946 ml couvrent :



Pour les tuiles à mur de dimension égale ou inférieure à 8" x 8" (200 mm x 200 mm), utiliser une truelle à encoches en V grandeur 3/16" (4 mm).

VIE DU PRODUIT

12 mois suivant la date de fabrication. Doit être entreposé dans un endroit sec et tempéré. Protéger les contenants contre le gel pendant le transport et l'entreposage.

SURFACES RECOMMANDÉES

Il est toujours recommandé de faire un test sur une petite surface afin de s'assurer de la conformité de celle-ci.

- Béton
- Contreplaqué grade extérieur (endroits intérieurs et secs seulement)
- Blocs de maçonnerie
- Briques existantes
- Panneaux de ciment
- Panneaux de gypse (apprêté au latex seulement)

NOTES TECHNIQUES

- Joints d'expansion : ne pas couvrir les joints d'expansion avec du mastic.
- Les résidus de colle noire et les carreaux de vinyle doivent idéalement être retirés de la surface et celle-ci doit être nettoyée de tout résidu. Le mastic adhèrera aux résidus de colle noire et aux carreaux de vinyle non coussiné, mais ceux-ci pourraient un jour se décoller. Nous ne pouvons donc pas garantir les résultats.
- Ne pas utiliser sur les murs lorsque les tuiles sont supérieures à 8" X 8". Utiliser un ciment-colle.
- Certaines pierres naturelles requièrent des méthodes d'installation particulières, renseignez-vous auprès de votre détaillant.
- Utilisation intérieure seulement.
- Ne pas utiliser sur des membranes d'imperméabilisation.
- Ne pas utiliser dans la piscine.
- Lors d'une installation sur des tuiles existantes, on doit s'assurer que celles-ci sont bien en place et qu'elles ont une bonne porosité.
- Ce produit est stable aux cycles de gel/dégel à des températures aussi basses que -18°C (0°F). Les matériaux qui ont gelé ne doivent pas être agités avant d'être complètement dégelés.

INSTRUCTIONS

SUPPORT

Le support est sans doute l'étape la plus importante afin de vous assurer une installation sans tracas à long terme. Référez-vous au bulletin technique « Supports recommandés » sur le site internet. Le support doit être conforme aux règles établies par l'ACTTM et le TCA.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

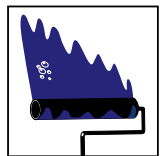


Les surfaces qui recevront le mastic doivent être sèches, solides et exemptes de tout produit (cire, scellant, etc.) qui pourrait nuire à l'adhérence (conformément aux standards de l'industrie tel que stipulé par l'ACTTM et le TCA).

MÉLANGE

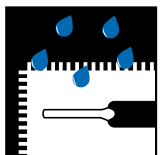
Aucun mélange requis – prêt à utiliser.

APPLICATION



Maintenir l'emplacement de travail à 10°C (50°F) pour au moins 72 heures. Appliquer suffisamment d'adhésif avec une truelle dentelée afin d'assurer 85 % de contact avec l'endos de la tuile. Ne pas étendre plus d'adhésif que l'on peut couvrir avant que celui-ci ne forme une pellicule sèche (30-45 minutes). Si une pellicule se forme, gratter et appliquer une couche fraîche d'adhésif. Presser les tuiles à leur place avec un mouvement de torsion et ajuster immédiatement pour aligner correctement. Nettoyer l'adhésif sur la surface de la tuile lorsque celle-ci est encore humide avec un linge humecté d'eau.

NETTOYAGE



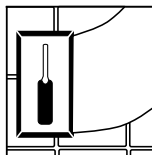
Nettoyer promptement les outils avec de l'eau lorsque le produit est encore frais.

LA CURE



Laisser reposer environ 24 heures (murs / tuiles absorbantes) ou 72 heures (tuiles non absorbantes) avant le jointoiment.

ENTRETIEN



Aucun entretien particulier n'est nécessaire étant donné la nature du produit.

Pour jointoyer, utiliser le coulis sans sable POLY 600, le coulis avec sable POLY 500 ou le coulis à l'époxy POLY 800 PRECISION lorsqu'une résistance aux taches est nécessaire.

RESTRICTIONS

- Ne pas utiliser sur des panneaux de bois pressé ou aggloméré, des panneaux de particules, du masonite, des panneaux d'amiante ou d'autres matériaux de nature instable.
- Ne pas utiliser à une température sous 10°C (50°F) ou au-dessus de 40°C (100°F).
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou dans des endroits constamment humides (piscine, fontaine, bain tourbillon, réservoir).
- Protéger du gel.
- Ne pas utiliser pour des applications commerciales ou industrielles d'usage intense.
- Éviter les chocs, les vibrations ou le martelage sur les murs connexes ou opposés pendant une période d'au moins 14 jours après la pose.

GARANTIE

Le produit est garanti pour une période de 5 ans pour une installation à l'intérieur. Dans ce cas, la garantie peut être bonifiée à 10 ans si vous respectez certaines conditions. Voir la section « Garantie » sur le site internet pour tous les détails.

LEED



Leadership in Energy & Environmental Design (LEED) est un système d'évaluation pour bâtiment écologique qui conçoit, exploite, compare et certifie les bâtiments durables partout sur la planète. Le Conseil du bâtiment durable du Canada certifie le projet en fonction du total de points obtenus après des vérifications et un examen de la documentation soumise par l'équipe de conception et de construction.

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS :

Crédit QElc3.2 option 3 - Qualité de l'air intérieur
Crédit QElc4.1 - Matériaux à faible émission

MATÉRIAUX ET RESSOURCES :

Crédit MRc5.1 - 10 % de matériaux d'extraction et de fabrication régionale
Crédit MRc5.2 - 20 % de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Référez-vous au site internet de PROFIX pour les lettres de certification.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche signalétique sur le site internet pour les procédures de manipulation sécuritaires.

SUPPORT TECHNIQUE

Pour toutes questions, veuillez contacter notre service à la clientèle PROFIX au numéro sans frais : 1-800-463-6850 ou info@profixsystems.com.

PROFIX est une marque enregistrée.

LA MARGNA INC.
412, Saint-Sacrement, Québec (Québec) G1N 3Y3 CANADA
T (418) 688-8286
F (418) 688-2070
www.profixsystems.com

LEXIQUE

VIE EN POT

Limite de temps pendant lequel le produit peut rester dans la chaudière et demeurer utilisable. Après ce temps, le produit sera beaucoup plus difficile à utiliser et commencera à sécher, rendant le travail et le produit beaucoup moins efficaces.

TEMPS D'OUVERTURE

Limite de temps dont vous disposez pour installer vos tuiles une fois le mortier appliqué au substrat. Après ce délai, un film apparaîtra sur la surface du mortier et réduira progressivement la prise, donc la force du mortier. Il est déconseillé d'installer des tuiles sur du mortier étendu depuis plus longtemps que la limite indiquée.

PRISE INITIALE

Temps minimum à respecter avant de permettre une circulation légère (ex. : le poids d'une personne). Avant le temps indiqué, il faut éviter toute circulation.

PRISE FINALE

Prise finale du produit.

RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT

Force du mortier indiquée en psi.

DRAFT ISO 13007 (À VENIR)

ISO 13007 est essentiellement une combinaison de standards européens, britanniques et américains pour les adhésifs à céramique.

LES SYMBOLES D'ADHÉSION

C Désigne un adhésif cimentaire contenant du ciment, des agrégats et des additifs organiques. L'adhésif a besoin d'être mélangé à de l'eau ou à un liquide pré-mélangé avant d'être utilisé.

D Désigne un adhésif pré-dispersé. En d'autres termes, il s'agit d'un adhésif prémélangé, prêt à être utilisé, fabriqué avec un polymère à base d'eau, des additifs organiques et des fillers minéraux.

R Désigne un adhésif réagissant avec une résine synthétique, des additifs organiques ainsi que des fillers minéraux.

LES SYMBOLES DE PERFORMANCE

1 L'adhésif rencontre les niveaux de test minimums qui sont obligatoires pour ce type d'adhésif.

2 L'adhésif rencontre les niveaux de test minimums (en 1) et d'autres tests applicables d'un niveau supérieur.

F L'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise rapide.

T L'adhésif rencontre les critères pour un mortier sans glissement.

E L'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise initiale allongée.

ANSI

ADHÉSIF ORGANIQUE (ANSI A136.1-1999) : Une pâte prête à être utilisée servant d'adhésif dans laquelle l'agent liant est de composition organique. Il peut être à base d'eau ou à base de solvant et sèche par évaporation. Pour utilisation intérieure ou la température n'excède pas 50°C. Ne pas utiliser dans des situations d'immersion dans l'eau. La résistance à l'eau et la force de cisaillement varient en fonction des produits. Les adhésifs organiques requièrent une période de séchage plus longue dans le cas d'installations de grandes tuiles et ils ne sont pas recommandés pour l'utilisation sur des planchers.

CGSB

Rencontre ou dépasse les normes ONGC 71-GP-30M type 2 du « Canadian General Standards Board ».

RESPONSABILITÉ

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité envers quiconque pour tout dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de nos produits de façon non conforme aux modes d'emploi spécifiés par La Margna inc. • 1 avril 2010